



**Question d'actualité
Conseil communal du 27 janvier 2020
(Extrait)**

**1. Sécheresse et entretien de nos bois communaux
(...)**

**2. Place Basse Sauvenière à nouveau : demande d'entretien
du passage entre la Place et Chainrue
(...)**

3. Projet de méga-poulailler à Izier

Près de 1000 signatures pour la pétition en ligne, près de 1000 signatures pour la pétition « papier », plus de 200 lettres de remarques sur le dossier soumis à enquête publique. Vous n'ignorez pas le petit séisme que provoque le projet de méga-poulailler à l'entrée d'Izier. A une époque où transition et écologie sont scandés dans les rues, sont développés par les experts et par les médias, et sont souhaités par une population de plus en plus convaincue, le projet déposé sans aucun complexe par la société Anda-Declercq est interpellant.

La soirée conférence -débat que vous organisez demain, à laquelle je participerai avec intérêt, ne change rien au projet dont l'enquête publique sur la demande de permis unique se termine le mardi 28 janvier à 11h00.

La population inquiète, dont je me dois de faire le relais en qualité de groupe politique, attend de vous, mesdames et messieurs du Collège, courage et détermination face à une agriculture qui échappe dangereusement des mains des agriculteurs. Or, jusqu'à présent, c'est avec votre collaboration active, voire votre complicité que vous avez facilité ce projet, en nous invitant, de façon cachée, à supprimer le sentier n°34 à Izier. C'est avec votre collaboration que des réunions sur le terrain se sont déroulées depuis plusieurs mois. C'est avec la collaboration d'un ancien Bourgmestre que les terrains ont été vendus à un investisseur de l'industrie alimentaire, soucieux de devenir le producteur unique d'oeufs bio de carrefour. Et c'est avec votre collaboration que des agriculteurs d'Izier ne pourrions étendre leurs terres et se diversifier pour survivre.

La question du choix de société pour notre agriculture communale est posée au travers de ce projet. Plusieurs citoyens vous ont adressé leurs réflexions et leurs inquiétudes écrites. Dans les 60 jours qui viennent, vous devrez prendre position et décider l'octroi du permis unique. Car c'est à vous que revient la décision finale.. Nous sommes attentifs à votre décision. Car si nous avons besoins d'oeufs, vous devrez éviter de les mettre majoritairement dans un méga-panier.

Nous ne manquerons pas de donner notre position sur ce dossier prochainement.

Je vous remercie.

Eric Jurdant
Conseiller communal
Lundi 27 janvier 2020